

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

DELIBERATION BUREAU
SEANCE du mardi 13 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 13 avril, le Bureau d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, en raison de la situation sanitaire, en visioconférence sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; GOUAULT Jacky ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; COAIL Christian ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN

Excusés : CLEC'H Vincent ; PUILLANDRE Elisabeth ; CONNAN Guy ; LE GOFF Yannick



DELBU2021-03-048

MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS DE POSTES LIES AUX AVANCEMENTS DE GRADE

Suite au tableau des ratios d'avancement de grade présenté ci-avant et en vue de pouvoir procéder aux avancements de grade des agents à l'ancienneté et pour ceux ayant une attestation de réussite à l'examen professionnel, il convient désormais de créer, dans le respect des crédits budgétaires, alloués les postes suivants :

- 1 poste d'attaché principal à temps complet
- 3 postes de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} cl à temps complet
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe à temps complet
- 4 postes de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'agent maîtrise principal à temps complet
- 2 postes d'adjoints techniques principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'auxiliaire de soin principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps non complet (32h)
- 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'éducateur territorial des A.P.S principal 2^{ème} classe à temps complet

Dès lors que les avancements de grade seront prononcés, il conviendra de supprimer les postes suivants :

- 1 poste d'attaché à temps complet
- 3 postes de rédacteur à temps complet
- 1 poste d'ingénieur à temps complet
- 3 postes de techniciens à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste d'auxiliaire de soin principal de 2^e classe à temps complet
- 1 poste d'agent social à temps non complet (32h)
- 1 poste d'éducateur territorial des A.P.S à temps complet

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'agglomération, à l'unanimité décident ;

- De valider les créations et suppressions de postes permanents à temps complet et non complet tels qu'énoncés ci-dessus, au tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2021

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,


Vincent LE MEAUX

